



## Paris, 23 avril 2017 : un renouveau des clivages socio-politiques ?

Éric Agrikoliansky

### Dossier : Présidentielle 2017. Les votes des grandes villes au microscope

*L'élection présidentielle 2017 marque-t-elle un renouveau des lignes de division sociales et géographiques du vote en France ? Si la large victoire d'Emmanuel Macron à Paris et le faible score du FN alimentent l'idée d'un clivage nouveau entre centre et périphéries, l'analyse localisée des votes parisiens souligne, au contraire, les continuités historiques du clivage structurel entre droite et gauche.*

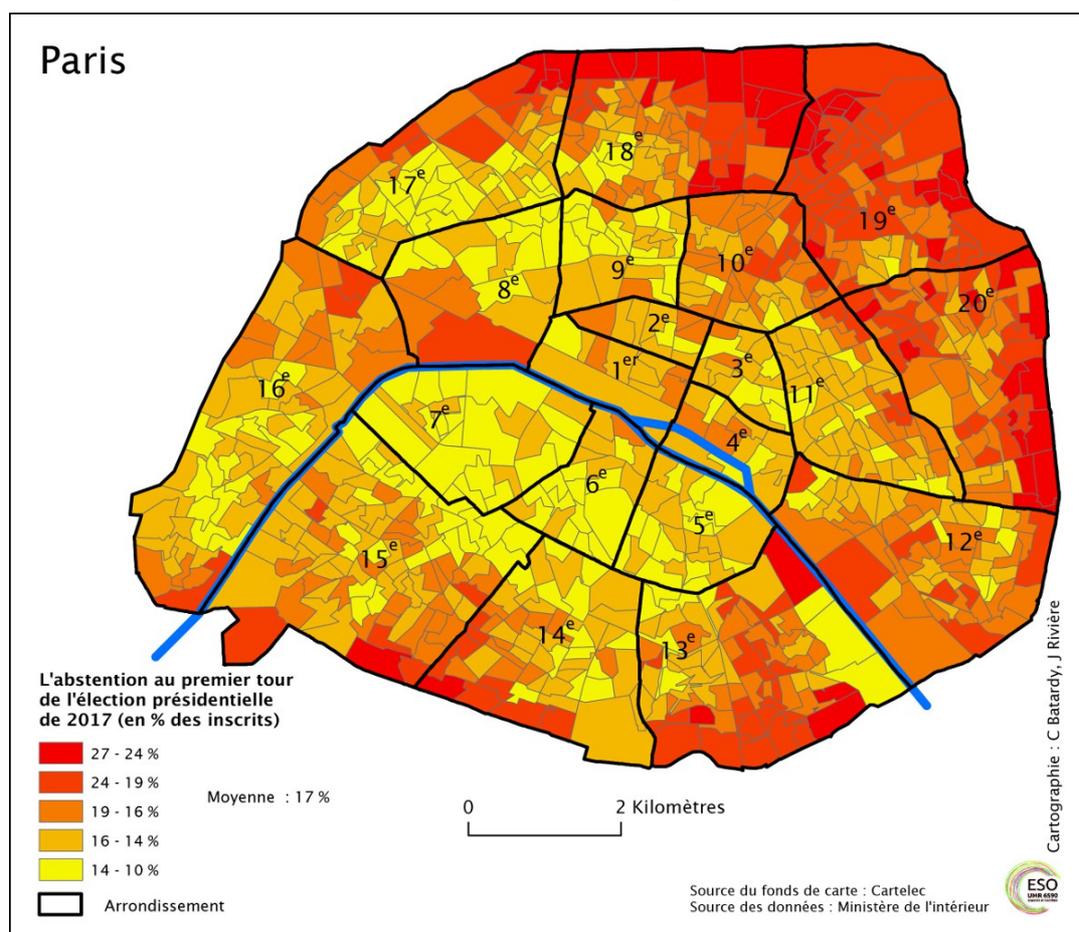
Si l'on en croit nombre de commentateurs, le scrutin du 23 avril 2017 s'apparenterait à une élection de rupture reflétant un profond bouleversement des structures politiques en France. Pour la première fois depuis 1958, les deux grandes forces politiques qui ont exercé le pouvoir sous la V<sup>e</sup> République sont éliminées du second tour de l'élection présidentielle. Ce sont, au contraire, les candidats ayant placé au centre de leurs discours le thème de la rupture (avec le « système », les institutions, l'Union européenne, etc.) qui obtiennent des scores particulièrement élevés. Il est significatif que le candidat arrivé en tête du scrutin, Emmanuel Macron, ait construit son entreprise politique sur le registre de la rupture avec les partis et du dépassement du clivage droite-gauche. Le face-à-face qui oppose au second tour ce dernier à Marine Le Pen, elle aussi candidate (auto-)proclamée de la « rupture », semble en outre manifester la reconfiguration des clivages politiques contemporains entre une France de la modernité, des centres-villes tirant les fruits d'une mondialisation heureuse et ouverte au pluralisme culturel, et une France des périphéries, sociales et géographiques, perdantes de la mondialisation, qui, atteinte de la fièvre obsidionale saisissant les populations assiégées, s'en remettrait à un néo-nationalisme incarné par le Front national, dont le succès marquerait *in fine* le spectaculaire rapprochement entre les classes populaires frappées par la désindustrialisation et les fractions les plus réactionnaires de la bourgeoisie.

Dans quelle mesure ces interprétations déjà dominantes du scrutin, qui fleurissent depuis le 23 avril, résistent-elles à l'observation concrète, à partir des bureaux de votes, des résultats et de leur cartographie ? Le cas de Paris est particulièrement intéressant dans la mesure où la capitale constitue l'idéal-type de ces villes qui concentrent les élites sociales, économiques et culturelles et qui revendiquent une ouverture sur le monde constitutive de ce que l'on nomme la globalisation. Le recours à l'échelle des 896 bureaux de vote parisiens permet de porter un regard fin sur les dynamiques électorales intra-urbaines observées dans la capitale (annexe 1), dans le prolongement de travaux anciens en science politique (Goguel 1951 ; Ranger 1977) ou de recherches plus récentes en géographie (Rivière 2012 ; Beauguitte et Lambert 2014).

## La cristallisation d'un clivage nouveau : centre vs périphéries ?

En première analyse, l'observation des cartes des résultats des principaux candidats à Paris semble confirmer certaines de ces hypothèses. À la double exception, certes notables, de la forte mobilisation des électeurs parisiens (seulement 16,1 % d'abstention contre 19,8 % en moyenne nationale ; carte 1) et du résultat du FN, qui reste sous-représenté dans la capitale (avec 5 % des exprimés et 4,13 % des inscrits – soit 53 000 voix – M. Le Pen régresse même par rapport à 2012, où elle obtenait 61 000 voix), les autres grandes tendances observables au plan national sont là. Il faut d'abord souligner le recul historique du Parti socialiste : Benoît Hamon avec 10,2 % des exprimés et 8,4 % des inscrits – 109 550 voix –, obtient trois fois moins de voix que François Hollande en 2012 – 345 000 voix. Est également remarquable la forte croissance du vote pour Jean-Luc Mélenchon, qui, avec 19,6 % des suffrages exprimés (16,2 % des inscrits) et 210 548 voix, double son score de 2012 – 110 000 voix. S'agissant de François Fillon (26,5 % des exprimés et 21,9 % des inscrits – 284 744 voix), si on observe un recul sensible (Nicolas Sarkozy obtenait, en 2012, 319 000 voix), celui-ci reste néanmoins limité et Les Républicains demeurent la seconde force politique de la capitale. Le score d'E. Macron, qui arrive largement en tête avec 34,8 % des exprimés, 28,8 % des inscrits, soit 375 006 voix, semble enfin confirmer l'hypothèse d'une candidature portée par les élites sociales, économiques et culturelles des centres-villes.

Carte 1. L'abstention à l'échelle des bureaux de vote parisiens

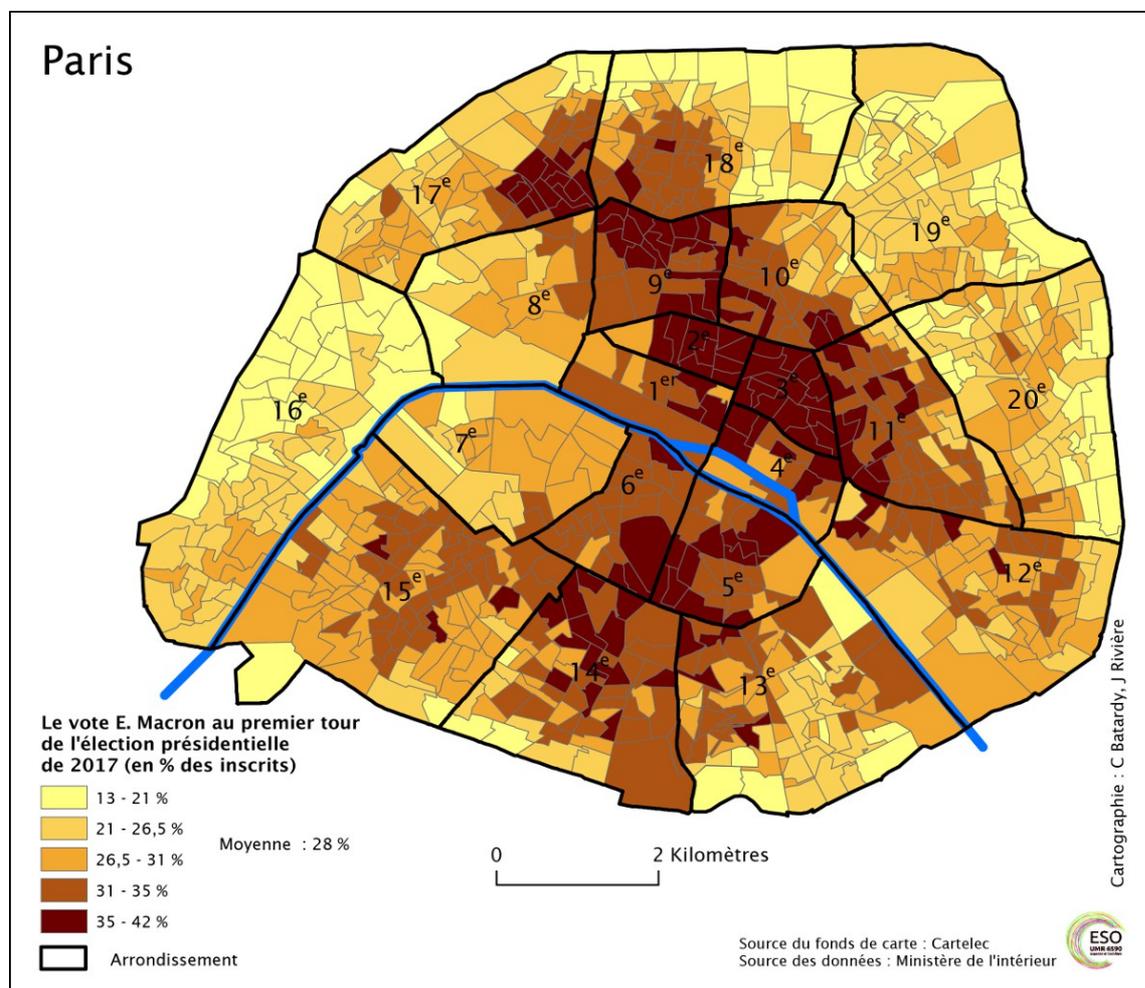


La sociologie du vote pour le candidat d'En marche (telle qu'on peut l'esquisser grâce aux corrélations entre les résultats par bureau de vote et la structure sociale de ces micro-territoires) confirme ces intuitions : il est ainsi corrélé à la présence d'électeurs plutôt jeunes, âgés de 25 à 39 ans ( $r = 0,45^1$ ), diplômés d'études supérieures longues (0,63) et surtout exerçant une profession

<sup>1</sup> Les valeurs du coefficient de corrélation  $r$  de Pearson varient toujours entre  $-1$  et  $+1$ . La première information est donnée par le signe de la corrélation. Lorsque  $r$  est positif, le niveau du vote pour E. Macron a tendance à s'élever

intellectuelle supérieure ou cadres (0,73). De plus, son score est négativement corrélé avec la présence d'ouvriers (-0,53), d'employés (-0,62), de retraités (-0,36), d'électeurs âgés (-0,47 pour les 55 à 64 ans) et de non diplômés (-0,61). À Paris, c'est donc bien dans les bureaux de vote où dominent les élites urbaines jeunes, diplômées, exerçant une profession supérieure qu'E. Macron semble avoir obtenu ses meilleurs résultats. Ceci est encore plus frappant si on considère la distribution géographique de ses soutiens (carte 2). La carte des zones de force d'E. Macron dessine un croissant dans le centre de la capitale qui s'étend du 17<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> arrondissement en passant surtout par les arrondissements les plus centraux (les six premiers, les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>) zone intermédiaire entre un ouest traditionnellement acquis à la droite et un nord-est de gauche. Ce vote du centre géographique de la capitale semble surtout être celui du centre tout court. Il est en ce sens frappant de constater que les corrélations les plus fortes entre le vote de 2017 pour E. Macron et les résultats du premier tour de la présidentielle de 2012 sont celles qui le lient aux votes en faveur de François Bayrou (0,68) et des écologistes (0,44), plus qu'aux votes pour F. Hollande (0,18). Il faut enfin souligner l'absence de corrélation entre le vote Sarkozy en 2012 et le vote Macron de 2017 (-0,04), ce qui invalide l'hypothèse d'un report, à Paris, des votes de la droite traditionnelle vers le candidat d'En marche.

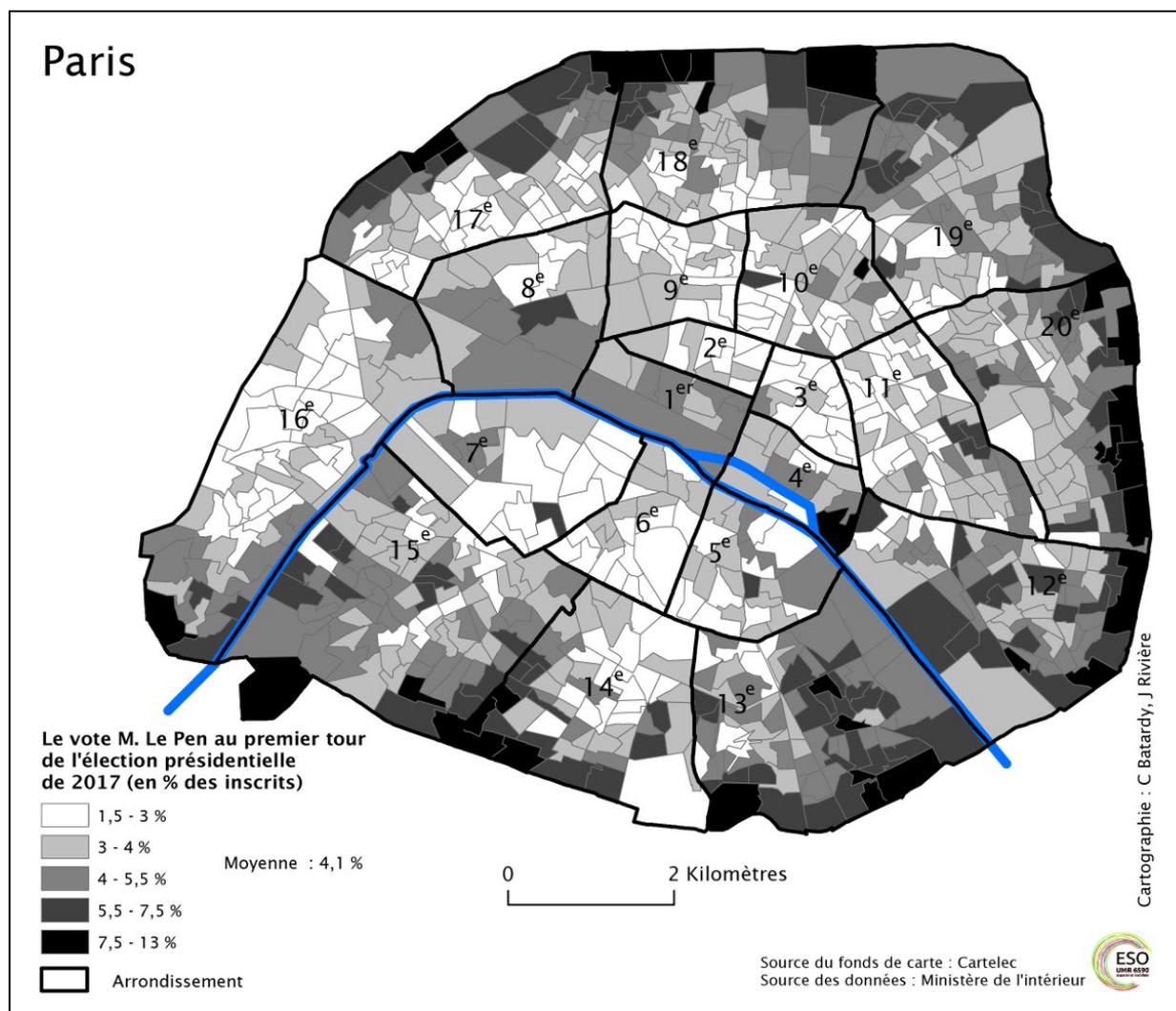
**Carte 2. Le vote pour Emmanuel Macron à l'échelle des bureaux de vote parisiens**



quand la proportion d'une catégorie dans la population (par exemple, les « 25-39 ans ») augmente. À l'inverse, quand  $r$  est négatif, le pourcentage du vote Macron diminue quand la part de cette catégorie dans la population augmente. La seconde information est fournie par la valeur du coefficient. Quand cette valeur tend vers  $-1$  ou  $+1$ , cela signifie que la relation statistique entre le vote et la catégorie sociale dont on teste les effets est très intense. Par contre, quand la valeur de  $r$  est proche de 0, on peut en conclure qu'il n'existe pas de relation entre l'abstention et cette catégorie sociale. Enfin, on peut tester la significativité de la corrélation afin d'en évaluer la robustesse statistique. Toutes les corrélations figurant en gras dans l'annexe 2 sont significatives avec une marge d'erreur inférieure à 1 % ; c'est sur elles que repose le travail d'interprétation proposé dans cet article.

À l'inverse, la répartition des suffrages en faveur de M. Le Pen semble confirmer l'intuition d'un vote des marges urbaines et sociales : c'est aux frontières entre la capitale et sa banlieue, dans les zones populaires qui bordent le boulevard périphérique, que le FN trouve ses meilleurs soutiens (carte 3). Les corrélations entre les scores de ce parti et les structures sociales des bureaux de vote le confirment. Le vote pour M. Le Pen est ainsi positivement corrélé à la présence d'ouvriers (0,50) et surtout d'employés (0,73), des non et « petits » diplômés du technique (0,69 s'agissant des CAP/BEP), ou encore à la présence de logements sociaux (0,74). Le vote FN manifeste-t-il alors une mobilisation des catégories populaires ou des petites classes moyennes des périphéries sociales et territoriales de la ville contre un centre gentrifié dans lequel dominant désormais les classes supérieures diplômées pouvant accéder à des prix devenus prohibitifs de l'immobilier ? Il paraît nécessaire de nuancer cette interprétation, parce que les scores de la candidate du Front national restent très faibles dans la capitale (à peine plus de 4 % des inscrits) y compris dans des bureaux populaires du nord-est (comme le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>), dans lesquels J.-L. Mélenchon arrive en tête et où la candidate du FN ne dépasse pas 5 % des inscrits. Pas plus à Paris que dans les communes de banlieue (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), le FN ne parvient dans les quartiers populaires de la capitale à concurrencer une gauche qui y reste solidement implantée.

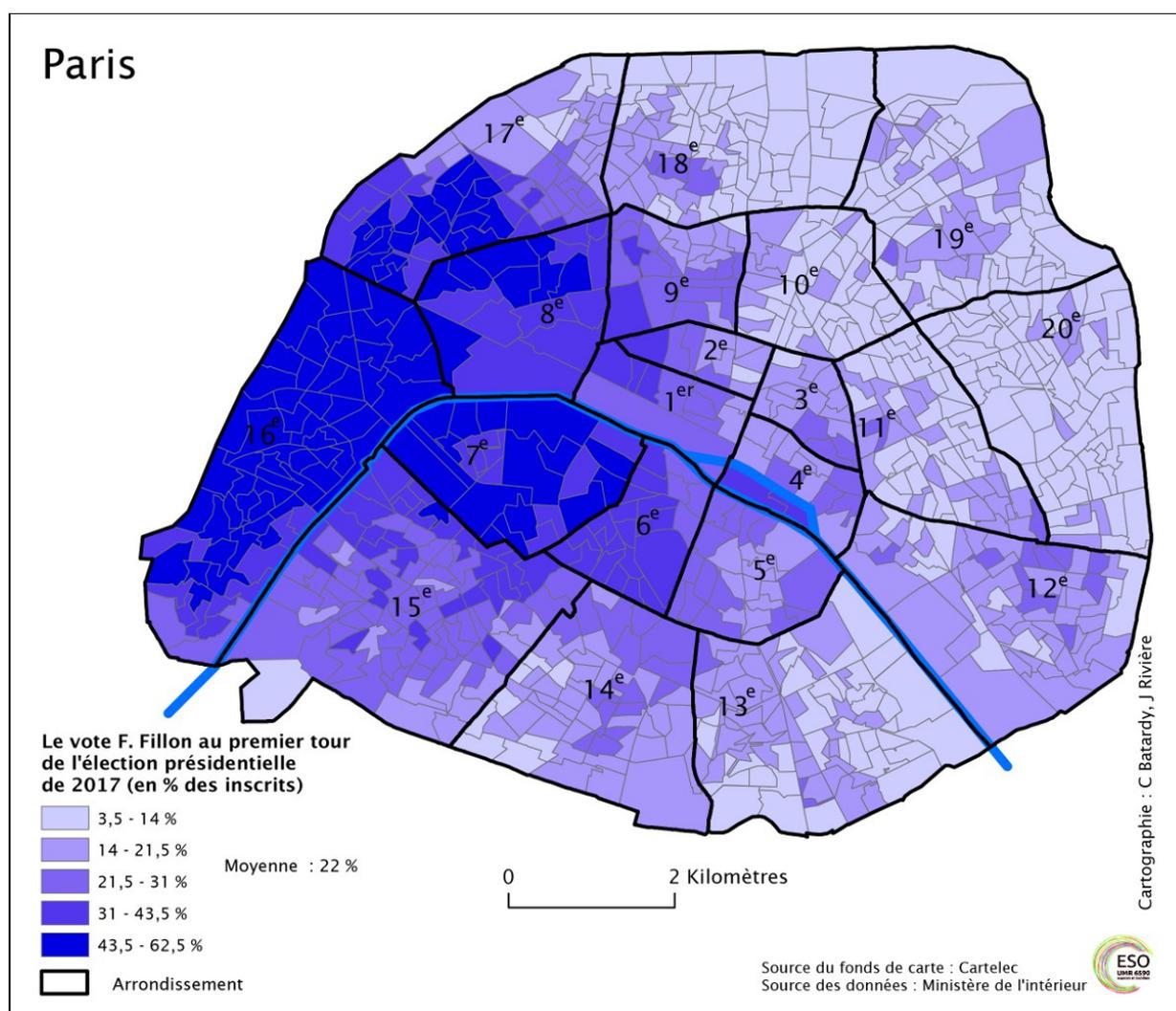
**Carte 3. Le vote pour Marine Le Pen à l'échelle des bureaux de vote parisiens**



## L'actualité d'un clivage ancien : droite vs gauche !

En ce sens, le vote parisien et les recompositions qui y sont observables ne peuvent se comprendre hors de la trame ancienne des clivages géographiques et sociaux qui le structurent de longue date. Ainsi, la césure sociale et politique entre l'ouest et le nord-est, constitutive de l'identité politique parisienne depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme toujours déterminante. Le vote pour F. Fillon (carte 4) est, là encore, spectaculairement ancré dans les beaux quartiers de l'ouest parisien : 16<sup>e</sup>, sud du 17<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements. Les corrélations observables par bureau de vote le confirment puisque le vote Fillon de 2017 est corrélé positivement (0,99, soit la corrélation statistique quasiment parfaite) avec le vote Sarkozy de 2012, et négativement (0,96) avec le vote Hollande. Il manifeste aussi la présence des soutiens traditionnels de la droite : commerçants, artisans et chefs d'entreprise (0,70), des indépendants et employeurs (0,86) et des propriétaires (0,54). Cet ancrage explique sans doute la stabilité des résultats du candidat LR (qui, rappelons-le, arrive avec presque 22 % des inscrits, en seconde position) et manifeste que les péripéties de la campagne électorale n'ont pas vraiment altéré les préférences politiques des électeurs des beaux quartiers parisiens.

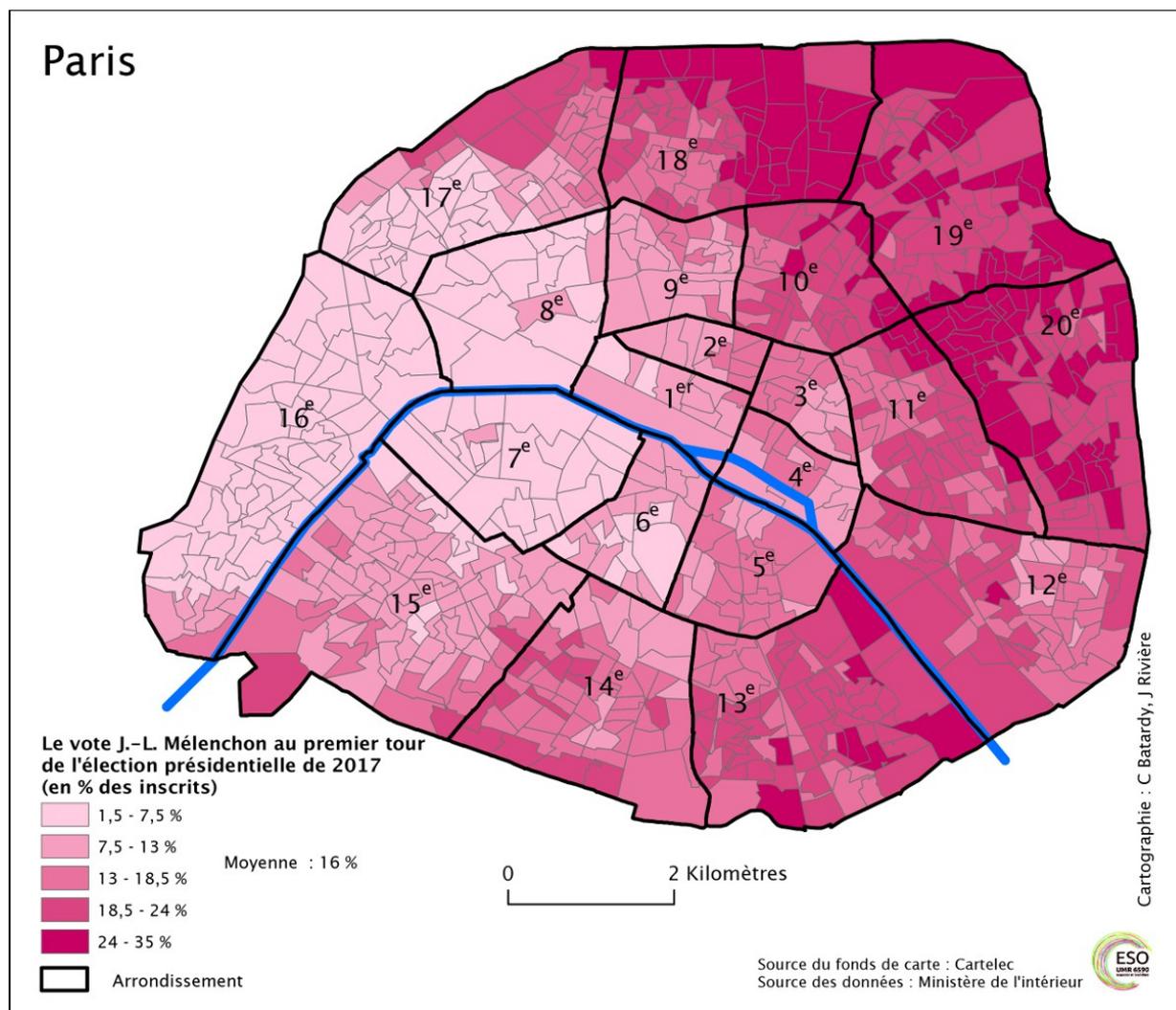
Carte 4. Le vote pour François Fillon à l'échelle des bureaux de vote parisiens



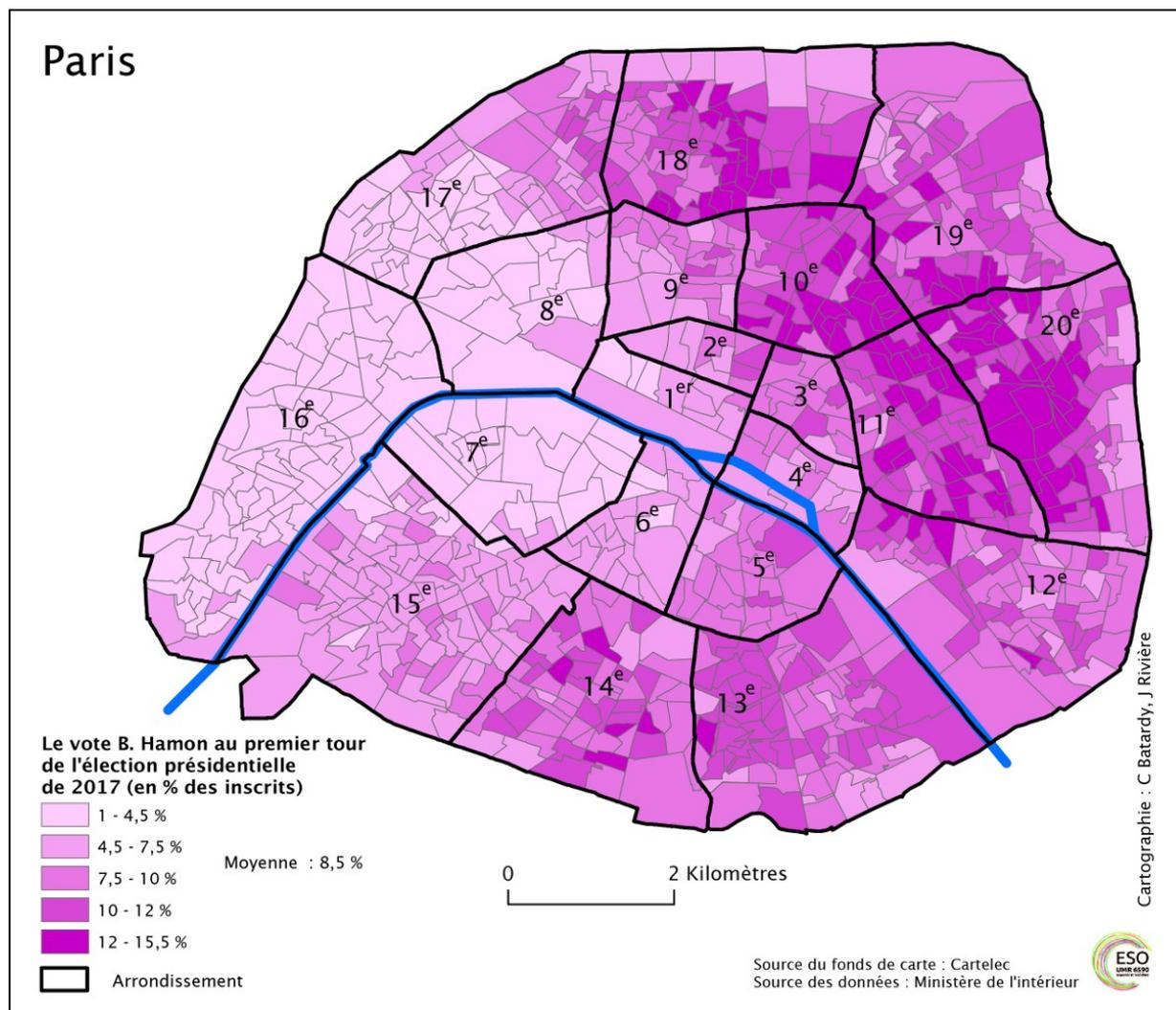
Le vote pour J.-L. Mélenchon (carte 5) reflète d'autres régularités sociologiques qui aussi plongent leurs racines dans l'histoire récente et plus lointaine de la capitale. Il est d'abord fortement corrélé à sa candidature de 2012 (0,95) et au vote Hollande de 2012 (0,87), ce qui accrédite l'hypothèse d'un ancrage durable du candidat de la France insoumise dans certains quartiers de la

capitale, mais aussi celle d'un report massif à Paris d'une partie des électeurs socialistes sur J.-L. Mélenchon. Il faut en ce sens souligner l'importance de l'effet de contexte qui conduit les électeurs du PS à soutenir J.-L. Mélenchon dans les bureaux de vote où il faisait déjà ses meilleurs scores en 2012. Son ancrage géographique se réalise en 2017 dans un croissant qui s'étend du nord du 17<sup>e</sup> jusqu'au au 13<sup>e</sup> arrondissement en passant par ses principales zone de force (les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements). Si on y superpose la carte des meilleurs scores réalisés par le candidat socialiste, B. Hamon (carte 6), dans certaines zones des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> et dans les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements, on retrouve tout simplement la cartographie classique des zones d'ancrage de la gauche à Paris. Ce sont dans les mêmes arrondissements que Ségolène Royal en 2007 et F. Hollande en 2012 recueillaient, eux aussi, leurs plus importants soutiens. Jean Ranger (1977), cartographiant les résultats à Paris de 1965 à 1977, identifiait déjà « le noyau dur de l'influence de la gauche », socialiste et communiste, à Paris dans les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements ainsi que dans l'est du 18<sup>e</sup> et le nord des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>. Cependant, par un curieux renversement, la carte des votes Mélenchon semble plus proche de l'implantation de la gauche socialiste et communiste des années 1970 que de celle des succès des candidats socialistes dans les années 2000 et 2010... C'est ainsi dans les arrondissements les plus populaires de la capitale (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) que le candidat de la France insoumise arrive en tête le 23 avril 2017. À la différence du vote Macron, ces votes sont, en outre, corrélés positivement à la présence d'électeurs appartenant aux catégories socioprofessionnelles moyennes et populaires : les professions intermédiaires (corrélation de 0,59), les employés (0,53), les ouvriers surtout (0,69) et les chômeurs (0,70), ou encore la présence de logements sociaux (0,58).

**Carte 5. Le vote pour Jean-Luc Mélenchon à l'échelle des bureaux de vote parisiens**



Carte 6. Le vote pour Benoît Hamon à l'échelle des bureaux de vote parisiens



En définitive, l'émergence d'une nouvelle offre politique incarnée par la candidature d'E. Macron, la consolidation d'une formation à la gauche du PS, incarnée par J.-L. Mélenchon, et la dévaluation du vote socialiste comme barrage potentiel à l'extrême droite semblent avoir contribué à cliver des électorats qui ont pu constituer depuis les années 1990 le socle des soutiens à la municipalité socialiste. D'un côté, les électeurs des quartiers populaires, bastions anciens de la gauche, notamment communiste, qui portent en 2017 majoritairement leurs voix sur J.-L. Mélenchon ; de l'autre, les catégories plus aisées, exerçant des professions supérieures et vivant dans les quartiers du centre de la capitale, où le PS réalisait de bons scores, tout comme les candidat·e·s écologistes ou comme F. Bayrou en 2012, qui soutiennent plus majoritairement en 2017 E. Macron. En ce sens, les bouleversements du vote à Paris sont peut-être moins profonds qu'ils ne le paraissent. Parce qu'ils se déclinent toujours sur la trame localisée des identités sociopolitiques qui clivent la capitale. Parce qu'ils reflètent encore les ancrages sociaux de votes qui ne sont pas produits par des citoyens détachés de leurs appartenances socio-professionnelles. Reste néanmoins à comprendre ces continuités que révèle l'analyse des résultats par bureaux de vote. La composition sociale de la capitale a, bien sûr, évolué depuis les années 1970. Mais on peut faire l'hypothèse que la structure de l'habitat dans les différents quartiers, le poids des héritages et des identités politiques (associées aux beaux quartiers ou, au contraire, aux quartiers populaires du nord-est) et le poids des réseaux associatifs et militants toujours actifs contribuent à ancrer les clivages sociaux et politiques dans l'espace. Ce sont alors en définitive sans doute aussi des enquêtes qualitatives (par entretiens, immersion et observations de longue durée des sociabilités)

qui permettraient de mieux comprendre les effets de contexte par lequel se maintiennent certaines fidélités ou se recomposent de nouveaux clivages.

## Bibliographie

- Beauguitte, L. et Lambert, N. 2014. « L'HyperAtlas électoral parisien (2007-2012). Un outil pour l'analyse des dynamiques électorales intra-urbaines », *Mappemonde*, n° 114, URL : <http://mappemonde-archive.mgm.fr/num42/articles/art14201.html>.
- Goguel, F. 1951. « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951 », *Revue française de science politique*, vol. 1-3, p. 326-333.
- Ranger, J. 1977. « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1977/6, p. 789-819.
- Rivière, J. 2012. « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », *Métropolitiques*, 16 avril. URL : [www.metropolitiques.eu/Vote-et-geographie-des-inegalites.html](http://www.metropolitiques.eu/Vote-et-geographie-des-inegalites.html).

### Annexe 1. Quelques précisions méthodologiques

Comme l'ensemble des articles de ce dossier thématique « Élection présidentielle : le vote des grandes villes françaises au microscope », les analyses proposées par les auteurs sont appuyées sur des cartes réalisées par Christophe Batardy (ingénieur d'études CNRS – UMR ESO) à l'échelle des bureaux de vote<sup>2</sup>. Les fonds de carte des bureaux de l'ensemble des villes au sommaire du dossier ont été produits grâce au travail d'actualisation de la base de données CARTELEC ([www.cartelec.net](http://www.cartelec.net)) mené par Céline Colange (ingénieure de recherche CNRS – UMR IDEES). En complément de ces cartes, les auteurs ont pu mobiliser une matrice des corrélations statistiques (annexe 2) entre les comportements électoraux au premier tour du scrutin présidentiel de 2017, les votes observés au premier tour de la présidentielle de 2012 (de manière à pouvoir resituer politiquement les résultats), et quelques variables socio-économiques diffusées par l'INSEE (de manière à pouvoir éclairer sociologiquement les résultats). Le problème d'inadéquation entre ces trois fonds de carte (découpage des bureaux en 2017, tracé des bureaux en 2012, périmètre des IRIS de l'INSEE en 2014) a été résolu par la ventilation de l'ensemble des données dans la maille spatiale des bureaux millésimés 2017, en s'inspirant de travaux développés dans le cadre de l'ANR CARTELEC (Beauguitte et Colange 2013)<sup>3</sup>. La production des matériaux cartographiques et statistiques a été coordonnée par Jean Rivière.

<sup>2</sup> Ces cartes sont établies en pourcentages par rapport au nombre d'électeurs inscrits (et non par rapport aux suffrages exprimés), ce qui permet de prendre pleinement en compte l'abstention, les bulletins blancs et les suffrages nuls parmi les comportements électoraux analysés.

<sup>3</sup> Cette ventilation entre couches d'information spatiale a été réalisée sous le logiciel R par Aliette Roux (doctorante en géographie, université de Nantes – UMR ESO) grâce au script « Reapportion data from one geography to another in R » développé par Joël Gombin (doctorant en science politique, université de Picardie – UMR CURAPP-ESS).

## Annexe 2. Matrice des corrélations

	Abstention	Blancs-nuls	Cheminade	Arthaud	Poutou	Mélenchon	Hamon	Lassalle	Macron	Fillon	Dupont-A.	Asselineau	Le Pen
Abstention 2012	<b>0,79</b>	<b>0,38</b>	<b>0,11</b>	<b>0,30</b>	<b>0,32</b>	<b>0,39</b>	0,02	0,00	-0,57	-0,32	<b>0,14</b>	<b>0,40</b>	<b>0,52</b>
Blancs-nuls 2012	<b>0,39</b>	<b>0,41</b>	<b>0,18</b>	<b>0,30</b>	<b>0,29</b>	<b>0,36</b>	<b>0,20</b>	<b>0,12</b>	-0,22	-0,36	<b>0,26</b>	<b>0,32</b>	<b>0,39</b>
Arthaud 2012	<b>0,43</b>	<b>0,39</b>	<b>0,18</b>	<b>0,49</b>	<b>0,47</b>	<b>0,59</b>	<b>0,45</b>	0,08	-0,20	-0,57	<b>0,19</b>	<b>0,34</b>	<b>0,33</b>
Bayrou 2012	-0,72	-0,34	-0,10	-0,37	-0,41	-0,59	-0,23	<b>0,09</b>	<b>0,68</b>	<b>0,38</b>	0,02	-0,32	-0,34
Cheminade 2012	0,04	<b>0,11</b>	<b>0,09</b>	0,03	0,05	0,08	0,06	0,08	0,00	-0,09	0,08	0,04	0,07
Dupont-Aignan 2012	-0,02	<b>0,16</b>	<b>0,11</b>	0,02	0,05	-0,03	-0,05	<b>0,17</b>	-0,03	-0,02	<b>0,41</b>	<b>0,13</b>	<b>0,29</b>
Hollande 2012	<b>0,34</b>	<b>0,45</b>	<b>0,19</b>	<b>0,49</b>	<b>0,64</b>	<b>0,87</b>	<b>0,90</b>	<b>0,16</b>	<b>0,18</b>	-0,96	<b>0,12</b>	<b>0,40</b>	<b>0,16</b>
Joly 2012	-0,07	<b>0,11</b>	0,05	<b>0,22</b>	<b>0,38</b>	<b>0,57</b>	<b>0,82</b>	0,08	<b>0,44</b>	-0,67	-0,14	<b>0,09</b>	-0,24
Le Pen 2012	<b>0,56</b>	<b>0,46</b>	<b>0,23</b>	<b>0,34</b>	<b>0,30</b>	<b>0,28</b>	-0,01	<b>0,17</b>	-0,50	-0,28	<b>0,58</b>	<b>0,45</b>	<b>0,87</b>
Mélenchon 2012	<b>0,48</b>	<b>0,47</b>	<b>0,20</b>	<b>0,53</b>	<b>0,69</b>	<b>0,95</b>	<b>0,86</b>	<b>0,14</b>	-0,11	-0,92	<b>0,13</b>	<b>0,43</b>	<b>0,24</b>
Poutou 2012	<b>0,44</b>	<b>0,43</b>	<b>0,20</b>	<b>0,46</b>	<b>0,59</b>	<b>0,68</b>	<b>0,55</b>	<b>0,16</b>	-0,19	-0,66	<b>0,21</b>	<b>0,38</b>	<b>0,33</b>
Sarkozy 2012	-0,48	-0,53	-0,22	-0,54	-0,69	-0,92	-0,88	-0,19	-0,04	<b>0,99</b>	-0,21	-0,49	-0,33
Pop 18-24 ans en 2012 (princ)	-0,14	-0,05	-0,02	-0,12	-0,11	-0,15	-0,14	-0,05	<b>0,12</b>	<b>0,14</b>	-0,11	-0,03	-0,17
Pop 25-39 ans en 2012 (princ)	-0,11	0,07	0,02	<b>0,09</b>	<b>0,22</b>	<b>0,35</b>	<b>0,58</b>	0,05	<b>0,45</b>	-0,48	-0,07	0,06	-0,21
Pop 40-54 ans en 2012 (princ)	<b>0,38</b>	<b>0,20</b>	0,07	<b>0,20</b>	<b>0,21</b>	<b>0,32</b>	0,07	-0,03	-0,41	-0,19	0,06	<b>0,17</b>	<b>0,30</b>
Pop 55-64 ans en 2012 (princ)	<b>0,28</b>	<b>0,11</b>	0,04	<b>0,12</b>	0,00	-0,04	-0,31	0,03	-0,47	<b>0,16</b>	<b>0,17</b>	<b>0,11</b>	<b>0,33</b>
Pop 65-79 ans en 2012 (princ)	-0,06	-0,17	-0,09	-0,16	-0,28	-0,47	-0,53	-0,02	-0,22	<b>0,51</b>	0,03	-0,16	0,08
Pop 80 ans ou + en 2012 (princ)	-0,18	-0,25	-0,06	-0,25	-0,34	-0,51	-0,50	-0,04	-0,13	<b>0,54</b>	0,06	-0,22	-0,02
Pop 15 ans ou + non scol. Sans diplôme en 2012 (princ)	<b>0,78</b>	<b>0,46</b>	<b>0,12</b>	<b>0,39</b>	<b>0,44</b>	<b>0,59</b>	<b>0,20</b>	-0,01	-0,61	-0,45	<b>0,09</b>	<b>0,43</b>	<b>0,48</b>
Pop 15 ans ou + non scol. CEP en 2012 (princ)	<b>0,64</b>	<b>0,45</b>	<b>0,17</b>	<b>0,41</b>	<b>0,44</b>	<b>0,53</b>	<b>0,30</b>	<b>0,11</b>	-0,39	-0,51	<b>0,33</b>	<b>0,37</b>	<b>0,58</b>
Pop 15 ans ou + non scol. BEPC, brevet collèges en 2012 (princ)	<b>0,63</b>	<b>0,47</b>	<b>0,17</b>	<b>0,38</b>	<b>0,37</b>	<b>0,47</b>	<b>0,20</b>	<b>0,13</b>	-0,47	-0,43	<b>0,41</b>	<b>0,39</b>	<b>0,61</b>
Pop 15 ans ou + non scol. CAP-BEP en 2012 (princ)	<b>0,74</b>	<b>0,59</b>	<b>0,23</b>	<b>0,53</b>	<b>0,58</b>	<b>0,71</b>	<b>0,40</b>	<b>0,15</b>	-0,49	-0,66	<b>0,43</b>	<b>0,52</b>	<b>0,69</b>
Pop 15 ans ou + non scol. BAC-BP en 2012 (princ)	<b>0,44</b>	<b>0,22</b>	<b>0,12</b>	<b>0,21</b>	<b>0,19</b>	<b>0,24</b>	-0,03	0,05	-0,52	-0,11	<b>0,25</b>	<b>0,22</b>	<b>0,41</b>
Pop 15 ans ou + non scol. Enseignement sup court en 2012 (princ)	-0,05	<b>0,13</b>	<b>0,09</b>	<b>0,17</b>	<b>0,25</b>	<b>0,30</b>	<b>0,41</b>	<b>0,14</b>	<b>0,11</b>	-0,33	<b>0,24</b>	<b>0,11</b>	<b>0,07</b>
Pop 15 ans ou + non scol. Enseignement sup long en 2012 (princ)	-0,84	-0,58	-0,21	-0,52	-0,57	-0,72	-0,34	-0,10	<b>0,63</b>	<b>0,61</b>	-0,35	-0,52	-0,68
Actifs occ 15-64 ans Artisans, Comm., Chefs entr. en 2012 (compl)	-0,38	-0,50	-0,23	-0,45	-0,53	-0,64	-0,58	-0,22	0,06	<b>0,70</b>	-0,43	-0,43	-0,43
Actifs occ 15-64 ans Cadres Prof. intel. sup. en 2012 (compl)	-0,81	-0,50	-0,16	-0,44	-0,46	-0,58	-0,14	-0,04	<b>0,73</b>	<b>0,41</b>	-0,23	-0,46	-0,62
Actifs occ 15-64 ans Prof. intermédiaires en 2012 (compl)	<b>0,17</b>	<b>0,29</b>	<b>0,16</b>	<b>0,36</b>	<b>0,46</b>	<b>0,59</b>	<b>0,68</b>	<b>0,20</b>	<b>0,10</b>	-0,66	<b>0,29</b>	<b>0,26</b>	<b>0,18</b>
Actifs occupés 15-64 ans Employés en 2012 (compl)	<b>0,74</b>	<b>0,53</b>	<b>0,19</b>	<b>0,46</b>	<b>0,45</b>	<b>0,53</b>	<b>0,15</b>	<b>0,09</b>	-0,62	-0,44	<b>0,38</b>	<b>0,45</b>	<b>0,73</b>
Actifs occupés 15-64 ans Ouvriers en 2012 (compl)	<b>0,75</b>	<b>0,49</b>	<b>0,17</b>	<b>0,43</b>	<b>0,52</b>	<b>0,69</b>	<b>0,35</b>	0,04	-0,53	-0,57	<b>0,15</b>	<b>0,46</b>	<b>0,50</b>
Chômeurs 15-64 ans en 2012 (princ)	<b>0,68</b>	<b>0,44</b>	<b>0,12</b>	<b>0,43</b>	<b>0,49</b>	<b>0,70</b>	<b>0,43</b>	0,02	-0,41	-0,61	0,07	<b>0,40</b>	<b>0,38</b>
Élev. Étud. Stag. non rémunérés 15-64 ans en 2012 (princ)	-0,24	-0,22	-0,08	-0,26	-0,33	-0,45	-0,47	-0,07	-0,01	<b>0,49</b>	-0,15	-0,19	-0,18
Retraités Préretraités 15-64 ans en 2012 (princ)	<b>0,39</b>	<b>0,29</b>	<b>0,13</b>	<b>0,29</b>	<b>0,26</b>	<b>0,25</b>	0,07	<b>0,18</b>	-0,36	-0,22	<b>0,36</b>	<b>0,25</b>	<b>0,46</b>
Autres inactifs 15-64 ans en 2012 (princ)	<b>0,49</b>	<b>0,18</b>	0,01	<b>0,10</b>	<b>0,11</b>	<b>0,15</b>	-0,21	-0,14	-0,63	0,05	-0,02	<b>0,19</b>	<b>0,29</b>
Salariés 15 ans ou + CDD en 2012 (princ)	<b>0,52</b>	<b>0,56</b>	<b>0,20</b>	<b>0,52</b>	<b>0,62</b>	<b>0,78</b>	<b>0,65</b>	<b>0,20</b>	-0,19	-0,79	<b>0,40</b>	<b>0,47</b>	<b>0,49</b>
Salariés 15 ans ou + Intérim en 2012 (princ)	<b>0,52</b>	<b>0,43</b>	<b>0,11</b>	<b>0,35</b>	<b>0,41</b>	<b>0,49</b>	<b>0,26</b>	0,07	-0,35	-0,44	<b>0,24</b>	<b>0,41</b>	<b>0,43</b>
Salariés 15 ans ou + Emplois aidés en 2012 (princ)	<b>0,51</b>	<b>0,37</b>	<b>0,10</b>	<b>0,34</b>	<b>0,36</b>	<b>0,44</b>	<b>0,21</b>	0,08	-0,38	-0,38	<b>0,21</b>	<b>0,28</b>	<b>0,40</b>
Salariés 15 ans ou + Apprentissage - Stage en 2012 (princ)	0,06	<b>0,17</b>	0,07	0,06	0,04	0,00	-0,02	0,05	0,01	-0,06	<b>0,21</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>
Non-salariés 15 ans ou + Indépendants en 2012 (princ)	-0,44	-0,38	-0,09	-0,29	-0,27	-0,28	-0,04	-0,07	<b>0,43</b>	<b>0,22</b>	-0,33	-0,31	-0,48
Non-salariés 15 ans ou + Employeurs en 2012 (princ)	-0,46	-0,56	-0,22	-0,51	-0,63	-0,80	-0,73	-0,21	0,06	<b>0,86</b>	-0,36	-0,49	-0,42
Non-salariés 15 ans ou + Aides familiaux en 2012 (princ)	-0,01	-0,01	0,01	0,00	-0,04	-0,10	-0,14	-0,05	-0,06	<b>0,12</b>	-0,02	-0,04	0,00
Pop mén emménagés moins 2 ans en 2012 (princ)	-0,53	-0,31	-0,10	-0,31	-0,26	-0,33	-0,01	-0,09	<b>0,57</b>	<b>0,20</b>	-0,23	-0,29	-0,48
Pop mén emménagés entre 2-4 ans en 2012 (princ)	-0,47	-0,27	-0,08	-0,27	-0,23	-0,25	0,03	-0,06	<b>0,45</b>	<b>0,16</b>	-0,14	-0,25	-0,40
Pop mén emménagés entre 5-9 ans en 2012 (princ)	0,01	0,04	0,01	0,08	0,06	<b>0,14</b>	<b>0,12</b>	-0,04	-0,07	-0,08	0,01	0,04	0,00
Pop mén emménagés depuis 10 ans ou + en 2012 (princ)	<b>0,52</b>	<b>0,28</b>	<b>0,09</b>	<b>0,27</b>	<b>0,22</b>	<b>0,24</b>	-0,06	<b>0,09</b>	-0,50	-0,15	<b>0,18</b>	<b>0,26</b>	<b>0,46</b>
Pers Rés princ occupés Propriétaires en 2012 (princ)	-0,65	-0,57	-0,21	-0,46	-0,46	-0,56	-0,25	-0,15	<b>0,40</b>	<b>0,54</b>	-0,40	-0,50	-0,68
Pers Rés princ occupés Locataires parc privé en 2012 (princ)	-0,59	-0,40	-0,15	-0,35	-0,31	-0,34	0,01	-0,09	<b>0,59</b>	<b>0,24</b>	-0,33	-0,36	-0,62
Pers Rés princ HLM loués vides en 2012 (princ)	<b>0,74</b>	<b>0,58</b>	<b>0,22</b>	<b>0,49</b>	<b>0,48</b>	<b>0,58</b>	<b>0,20</b>	<b>0,14</b>	-0,56	-0,50	<b>0,42</b>	<b>0,51</b>	<b>0,74</b>
Pers Rés princ occupés gratuit en 2012 (princ)	-0,40	-0,33	-0,14	-0,34	-0,38	-0,56	-0,44	-0,07	<b>0,18</b>	<b>0,52</b>	-0,18	-0,30	-0,21

Les valeurs en gras sont statistiquement significatives avec une marge d'erreur de 1%

**Éric Agrikoliensky** est professeur de science politique à l'université Paris-Dauphine/Paris Sciences et Lettres (PSL) et membre de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO). Il est spécialiste de la sociologie des mouvements sociaux, de la politisation et du vote. Ses travaux portent sur la politisation des classes supérieures, sur les liens entre trajectoires sociales et rapports au politique. Il a notamment participé à plusieurs enquêtes collectives recourant à une analyse localisée et qualitative des comportements électoraux (par entretiens approfondis répétés, en particulier).

Il a notamment publié : avec Jérôme Heurtaux et Brigitte Le Grignou (dir.) *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens* (Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011) ; « La politisation ordinaire d'une population *extra-ordinaire* : les électeurs des "beaux quartiers" en campagne électorale », *Politix* (n° 106, 2014) ; et, dans le cadre du collectif Sociologie politique des élections (SPEL), *Les Sens du vote* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016).

### Pour citer cet article :

Éric Agrikoliensky, « Paris, 23 avril 2017 : un renouveau des clivages socio-politiques ? », *Métropolitiques*, 5 mai 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Paris-23-avril-2017-un-renouveau.html>.